



## Charges locatives électricité

-----  
Par anaaaaaaaa

Bonjour,

Nous avons reçu un avis de régularisation de charges de notre propriétaire il y a quelques semaines, que nous passons au crible car nous y découvrons toujours plus de facturations indues (réparations censées être à la charge du propriétaire, jardinier payé au noir...).

Notre nouvelle découverte concerne l'électricité. Depuis notre emménagement il y a 3 ans, le propriétaire nous refacture chaque mois l'électricité (nous n'avons pas de facture à notre nom, il n'y en a qu'une pour les 4 maisons louées sur le terrain). Nous découvrons que cela est illégal et allons donc souscrire notre propre contrat.

En demandant les factures justifiant les dépenses de la régularisation (abonnements, etc) nous avons vu une remise bouclier tarifaire pour 2022, qui bien sûr n'a jamais été répercutée. J'ai vu sur le site d'ENGIE que cette remise existe également pour 2023 en revanche, je ne trouve aucune indication concernant le nombre de versements dans l'année et la date du versement : auriez-vous cette information ? Car nous aimerions nous assurer que le propriétaire ne puisse passer aucun de ces remboursements sous silence comme il l'a déjà fait.

Vous remerciant par avance.  
Cordialement

-----  
Par Burs

Bonjour,  
j'ai du mal à comprendre, il n'y aurait donc qu'un seul compteur pour 4 maisons ? Vous louez en vide ?

-----  
Par anaaaaaaaa

Bonjour,

Oui tout à fait c'est une location vide.

Le propriétaire a fait construire 4 maisons contiguës sur un terrain, occupées par 4 familles différentes. Il y a une facture d'électricité commune pour les 4 lots (un seul contrat) et chaque mois, le propriétaire nous demande de régler un montant calculé en multipliant le prix du kW par la consommation de notre foyer (en prenant en photo un compteur individuel, j'ignore où il se situe).

Récemment des voisins nous ont appris que le propriétaire n'avait le droit de construire qu'une seule maison et en a construit quatre malgré tout, je suppose que cela peut être lié mais je ne connais pas les détails de cette histoire malheureusement...